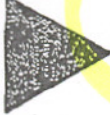


1/2



Canalt

PHOTOCOPIE
Genève, le 10 MAI 2000

télévision

Paris, le 10 mai 2000

Richard MICHEL
Rédacteur en chef
Tél : 01 53 91 51 61
Fax : 0153 91 50 15

Pierre MOTTU
Notaire
Fax : 00 41 22 833334

Cher Monsieur,

Actuellement dans les rédactions, circule un document émanant de la main de Monsieur Joseph Ferrayé, résident libanais, qui met en cause de nombreuses personnalités politiques qui auraient, selon lui, participé au détournement d'une invention qu'il avait déposée à l'INPI et à l'OMPI en 1991, et qui permettait l'extinction du pétrole en feu. Monsieur Ferrayé accuse notamment Monsieur **Aurélien Garcia qui fut membre du Cabinet de Madame Cresson**, d'avoir procédé, pour cette dernière et pour Monsieur Strauss-Kahn, au versement de sommes d'argent, soit 500 000 francs par puits de pétrole éteint. Dans ce document, votre nom ainsi que celui de vos collaborateurs et de bien d'autres personnes apparaît. Ces accusations sont portées dans le cadre d'une instruction en cours au Tribunal de Genève, menée par **Madame Christine Junod**. Nous allons dès demain évoquer publiquement cette affaire sur notre antenne. Vous est-il possible de répondre par fax à quelques unes de ces questions ?

1 - Quelle est la nature des transactions que vous avez été amené à passer en présence de Messieurs Levavasseur, Veneau, Colonna, Basano, Hobeich, Rebours et Gebrane ?

2/2



télévision

- 2 - Quelle est la nature des lettres d'instruction bancaire datées du 16 novembre 1995, signées par Messieurs Serge Rebours, Victor Gebrane, Fouad Hobeich et Etienne Tillié ?
- 3 - Quelle a été l'attitude des banques SBS Genève et Crédit Suisse dans cette affaire ?
- 4 - Est-ce que les fonds dont on parle ont été bloqués par la DEA et pourquoi ?
- 5 - Quel est le rôle joué par Monsieur Colonna et la société Wildrose ?
- 6 - Avez-vous passé une convention entre Monsieur Joseph Ferrayé, la société Wildrose et les personnes citées ci-dessus ?

Pourriez-vous nous répondre dans le courant de l'après-midi, car nous aborderons ce sujet à l'antenne dès demain matin.
 En vous souhaitant bonne réception et en espérant que vous serez favorable à notre requête, recevez, cher Monsieur, nos salutations distinguées.

Richard Michel,
 Rédacteur en chef.